

Concours des contrats doctoraux 2024-2027 en LLSHS

- Au printemps 2024, Sorbonne Université met au concours 65 contrats doctoraux pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2027 dans le domaine des LLSHS (Langues, Lettres, Sciences humaines et sociales). Ces 65 contrats doctoraux sont répartis sur les 7 écoles doctorales de ce domaine : l'ED 019, l'ED 020, l'ED 022, l'ED 124, l'ED 188, l'ED 433 et l'ED 434.
- Chaque école doctorale organise son propre concours dans les limites d'un calendrier commun aux 7 écoles doctorales.

Le calendrier du concours

- Le concours est ouvert à compter du mercredi 06/03/2024.
- Chaque dossier individuel de candidature devra être envoyé au directeur ou à la directrice de l'ED concernée au plus tard le lundi 29/04/2024 à midi.
- Chaque candidat ou candidate enverra son dossier en pensant à demander un accusé de réception de celui-ci, et n'hésitera pas à contacter l'ED si cet accusé de réception ne lui parvenait pas.
- Chaque école doctorale organise son propre calendrier d'auditions et de communication des résultats aux candidates et candidats. Il importe donc que chaque candidat ou candidate consulte le site de l'ED concernée.

Le dossier individuel de candidature

- Chaque dossier individuel de candidature devra obligatoirement comporter :
 1. Une lettre de motivation (1 page au maximum) adressée au directeur ou à la directrice de l'école doctorale ;
 2. Un curriculum vitae (1 page au maximum) ;
 3. Un projet de thèse (6 pages au maximum, bibliographie comprise) ;
 4. L'avis circonstancié du directeur ou de la directrice de thèse ;
 5. Les relevés de notes des 2 années du master ou, à défaut, des 3 premiers semestres ; dans ce dernier cas, chaque candidat ou candidate devra remettre son procès-verbal de soutenance de mémoire de M 2 au jury de l'école doctorale au plus tard au moment même de son audition (conformément à une décision collégiale des 7 directeurs et directrices d'ED).
- La lettre de motivation, le curriculum vitae et le projet de thèse seront dactylographiés en caractères Times New Roman, corps 11, en interligne simple.

Candidates et candidats agrégé-e-s ou certifié-e-s

- Les agrégé-e-s et certifié-e-s qui candidatent à un contrat doctoral doivent en informer leur hiérarchie dès leurs vœux de mars 2024, en signalant qu'elles/ils demanderont une disponibilité en cas de succès au concours des contrats doctoraux.
- Cette anticipation est capitale : elle rendra plus facile, le moment venu, l'obtention d'une disponibilité pour contrat doctoral.

Qu'en est-il de l'inscription en doctorat ?

Attention : un contrat doctoral est accordé pour une thèse qui commence, non pour une thèse déjà en cours. Les personnes qui candidatent à un contrat doctoral pour la première fois au printemps 2024 ont donc intérêt à ne pas s'inscrire en doctorat pour 2024-2025, si elles veulent pouvoir, le cas échéant, candidater une seconde fois à un contrat au printemps 2025.